

COMMUNE de NOVALAISE

CONSEIL MUNICIPAL Mardi 7 Juillet 2009 ***Sous la présidence de Monsieur Le Maire : Denis GUILLERMARD***

Présents :

Mesdames BEAUJEAN Françoise, BERNARD Mireille, CURTIL Claudine, DIEZ Evelyne, PERRIER Lysiane

Messieurs : GIRERD René, MOLTER François, RIGOTTIER-GOIS Denis, RUBAUD Pierre

Excusés ou absents : LAUDE Catherine (Pouvoir à Denis GUILLERMARD), PEREIRA Thierry, Jean Marc LEVEQUE (Pouvoir à Evelyne DIEZ), DAMIAN-TISSOT Patrick, GROS Gilles (Pouvoir Françoise BEAUJEAN)

Secrétaire de séance : Françoise BEAUJEAN

ORDRE DU JOUR

- Intervention de Monsieur CECILLON de l'ASADAC pour le compte-rendu sur le projet P.A.E. - P.V.R. – Z.A.C.
- Présentation par Stéphane ANTOINE du plan communal de sauvegarde : contenu et désignation d'interlocuteurs au niveau du conseil municipal. Un groupe de travail constitué de Monsieur le Maire et des Adjointes participera à l'élaboration de ce document.
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 mai 2009
- Compte-rendu des commissions :
 - * Manifestations
du 14 juillet : Brocante de 7 h du matin à 17 h, soirée Country suivie du feu d'artifice à 22 heures
et 23 août 700 ans du marché : animations de rue, vol de rapaces, et tournoi équestre, reconstitution de la foire aux bestiaux sur le champ de foire, stand proposé par la FAPLA, déguisements des commerçants, participations d'exposants sur le thème du Moyen Age
 - * Marché : en projet déplacement du marché, réunion des forains pour informations le 15 juillet
 - * Rénovation intérieure de l'église : la Commission se déplacera avec l'architecte pour plusieurs visites d'églises
 - * Signalétique Commune : les courriers pour les voies privées seront adressés prochainement aux propriétaires concernés. Le cahier des charges avec ENVERGURE, Maître d'œuvre sera finalisé fin juillet 2009.
- Compte-rendu du Conseil Communautaire de la C.C.L.A.

COMMUNE de NOVALAISE

Information sur la RNR (Réserve Naturelle Régionale) autour du lac, un peu plus de 1000 hectares, la commune est concernée pour environ 176 ha

FINANCES

Subventions aux associations – complément (René GIRERD)

L'Association "Les Mouettes" ayant confirmé le nombre d'enfants de NOVALAISE, il convient de leur attribuer la somme de 630 Euros soit 18 x 35 €.

Le CONSEIL MUNICIPAL donne son accord sur cette subvention

Financement des projets de 3 associations sportives (René GIRERD)

Trois Associations ont présenté des projets pour lesquels elles présentent une demande de subventions particulières. Il s'agit :

- . du club de Tennis pour 2000 €
- . du club VTT pour 400 €
- . du club d'Aviron pour 800 €

René GIRERD expose au Conseil Municipal les motifs de ces demandes.

Le CONSEIL MUNICIPAL donne son accord sur ces subventions

Demande de subvention par le Café Concert du Lac d'Aiguebelette (Denis GUILLERMARD)

Les travaux de mise en conformité n'ayant pas été réalisés dans les délais impartis et suite à la visite de Sécurité obligatoire dans tous les lieux recevant du public, Monsieur le Maire avait dû par Arrêté, interdire l'ouverture de la "Boîte à Musiques". Cette Association nous informe par courrier du 11 Juin 2009 qu'elle doit faire appel à une Société Sécurité Incendie pour mettre en conformité l'installation du local. Le devis s'élève à la somme de 2299 €.

L'Association ne peut faire face à une telle dépense et sollicite notre intervention pour se voir attribuer une subvention exceptionnelle.

Avant de se déterminer sur le montant d'une subvention, le CONSEIL MUNICIPAL demande un complément d'informations à savoir : un programme accompagné du budget prévisionnel 2009, les statuts de l'association et la liste des personnes composant le Bureau

Conventions de mise à disposition du personnel technique et administratif (Denis GUILLERMARD)

Un de nos agents technique est régulièrement appelé à effectuer des petits travaux à raison de 35 % de son temps de travail, dans les écoles Maternelle et Primaire désormais gérées par le SIVU. Une convention est proposée à la signature du SIVU pour convenir des conditions de mise à disposition pour un an à dater du 1^{er} Janvier 2009 renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties en respectant un délai de prévenance d'un mois.

Une Convention doit également être signée concernant Mme VALLEE Geneviève qui exerce au SIVU les fonctions d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe. Cet agent recruté et rémunéré par la Mairie de NOVALAISE travaille à temps plein pour le SIVU du Groupe Scolaire qui doit rembourser à la Commune le montant des rémunérations et charges afférentes à compter du 1^{er} Août 2009 pour une durée d'un an, renouvelable.

Le CONSEIL MUNICIPAL prend acte de ces conventions de mise à disposition

COMMUNE de NOVALAISE

Rénovation intérieure de l'église : proposition d'honoraires pour la mission "étude architecturale" (Denis GUILLERMARD)

La commission en charge de la Rénovation intérieure de l'Eglise a demandé à Monsieur ROCCO DE BONIS une proposition d'honoraires pour la mission "Etude Architecturale".

Cet architecte d'intérieur adresse une proposition d'honoraires pour un montant de 3975 € Hors Taxes comprenant :

- . l'assistance auprès du Maître d'ouvrage pour l'élaboration du cahier des charges,
- . l'analyse technique du second œuvre de l'édifice
- . l'établissement du dossier photographique
- . l'esquisse de l'aménagement intérieur de l'église
- . l'estimation des travaux lot par lot avec descriptif sommaire des travaux

Le CONSEIL MUNICIPAL donne son accord sur la proposition d'honoraires présenté par l'Architecte Monsieur Rocco DE BONIS

Décisions modificatives suite aux observations formulées par la Préfecture (Denis GUILLERMARD)

Suite au courrier de la Préfecture de la Savoie, nous devons procéder au vote des délibérations modificatives visant à régulariser les budgets primitifs 2009.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la régularisation de ces budgets primitifs.

Plan de sauvegarde communal : contrat C.D.D. avec Centre de Gestion

Afin de "construire" le plan de sauvegarde communal, nous sommes convenus avec Stéphane ANTOINE de signer avec lui une Convention de stage du 15 Juin au 15 Juillet 2009 et pour terminer ce travail de lui proposer un CDD du 15 Juillet au 31 Août 2009.

Un Contrat CDD sera proposé à Monsieur ANTOINE pour la période du 15 Juillet au 31 Août 2009.

Prise d'effet de l'indemnité du 4^{ème} adjoint (Denis GUILLERMARD)

L'élection du 4^{ème} Adjoint ayant eu lieu le 26 Mai 2009, nous ne pouvions reporter le paiement de l'indemnité afférente au 1^{er} Juillet 2009. La Préfecture impose le paiement de l'indemnité d'Adjoint à la date de sa nomination par le Conseil Municipal. Le 4^{ème} Adjoint est donc pris en charge dès le 1^{er} Juin 2009.

Le Conseil Municipal prend acte.

COMMUNE de NOVALAISE

URBANISME

P.C.

COMBE Régis / SIMOES Stéphanie Au Polatier hangar

C.U.

Actions Services Immobilier	Le Sabattel	CU opérationnel
Armand et Benat	La Frête	CU simple information
Armand et Benat	Le Collomb	CU simple information (x2)
Mtre Grillat	Le Sabattel	CU simple information
Mtres Laudet – Pachoud – Devred	la Chenal	Simple information

D.P.

PEYRE Hervé	Les Bottières	Centrale photovoltaïque
COUTIER Philippe	Le Gojat	Panneaux solaires
Cab PERONNIER	Les Bottières	Division de terrains
RENAUD-GOUD Joseph	le Bourg	Abri de jardin
REMY Christophe	Route du lac	Mise en place brise-vue
ARNAUD Marthe	le Biétry	Ravalement façades
OGEC Ecole N-Dame	Le bourg	Remplacement des fenêtres

VOIRIE & RESEAUX

[Extension du réseau d'assainissement au Sabattel: conventions de passage \(Denis GUILLERMARD\)](#)

Pour permettre l'extension du réseau d'assainissement au Sabattel, il convient de faire signer aux propriétaires concernés une Convention de passage.

La Commune s'engagera à réaliser les travaux sur voie publique sur une longueur de 70 m pour un montant de travaux estimé HT à 8 072 €. Les propriétaires riverains concernés s'engagent à réaliser les travaux sur 145 ml de longueur, sur voie privée, pour un montant HT de 12 405 €.

La commune procèdera à la réalisation de ces travaux lorsque les propriétaires privés auront signé la convention.

DIVERS

[Poste de Receveur Placier pour le marché](#)

Suite à la démission de Monsieur VALENTIN en date du 4 Juin 2009, nous avons reçu une personne susceptible de prendre en charge ce poste à date du 6 Août 2009, date à laquelle se termine le préavis de Monsieur VALENTIN.

Nous souhaitons que ce nouvel agent intervienne le dimanche mais aussi le mercredi pour libérer l'un de nos agents techniques qui devait assurer cette charge de travail supplémentaire.

La personne semble correspondre aux critères de cette fonction qui requiert de la fermeté, de la rigueur, mais aussi de la "souplesse" pour faire accepter aux forains qui se présentent les règles de notre Marché.

COMMUNE de NOVALAISE

Règlement du marché

Le règlement du marché a été remanié par la Commission chargée de ce travail avec l'aide de Marie PAYART, Chef de projet de l'Opération Rurale Collective au Syndicat Mixte de l'Avant-pays Savoyard.

Ce texte est proposé au Conseil Municipal pour approbation afin de le mettre en place au plus tôt.

Le Conseil Municipal valide le REGLEMENT DU MARCHE tel qu'il est proposé par la Commission.

Reprise à temps complet d'un adjoint administratif

Melle BENCHALLAL, Adjoint Administratif avait souhaité bénéficier d'un mi-temps à dater du 1^{er} Septembre 2008 pour suivre une formation. Cette dernière nous adresse un courrier pour reprendre son travail à temps plein à partir du 1^{er} Septembre 2009.

Remerciements pour le prêt de locaux

Questions diverses

Le secrétaire de séance

Monsieur le Maire

Françoise BEAUJEAN

Denis GUILLERMARD